

LE MOT DU MAIRE

2011 tire déjà sa révérence avec son lot de bons et mauvais souvenirs mais cela me permet de revoir avec vous les évènements qui ont marqué l'année écoulée et vous entretenir des projets à venir.

Il est vrai que l'année 2011 ne s'est pas toujours déroulée dans un climat des plus sereins, dû à la crise affectant la majorité des secteurs économiques, mais je veux croire encore au dynamisme des Secondignois, notamment dans les domaines de l'arboriculture, de l'agriculture, du commerce, de l'artisanat, de l'industrie et des travaux publics.

Sans me tromper, je peux affirmer que toutes les entreprises de notre Commune font les efforts nécessaires pour affronter les difficultés, résister à la tentation du pessimisme et oeuvrent selon leur spécificité à l'activité économique et à l'attractivité du Territoire. Je les félicite pour leur courage.

En tant que Maire de Secondigny, je souhaite à tous les habitants une excellente santé, la prospérité dans vos projets professionnels et personnels, ainsi qu'une vie agréable et paisible dans notre commune qui a vu l'arrivée de 54 nouveaux habitants. Aussi, je n'oublie pas les plus démunis, les personnes au chômage ou tributaires d'un emploi précaire, celles qui sont isolées ou en proie à la maladie.

J'en profite également pour saluer l'action de tous les bénévoles qui apportent soutien et réconfort à ceux qui sont dans le besoin. Je salue aussi le personnel du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) lesquels aident, accompagnent les personnes âgées d'Azay, le Retail et Secondigny ainsi que toute l'équipe de la Maison de Retraite.

Je n'oublie pas les Principaux des Collèges, les Enseignants qui assurent l'éducation, la formation des enfants, des jeunes ; nos Pompiers toujours prêts à intervenir, de jour comme de nuit, pour porter secours aux personnes où lors d'accidents ou d'incendies ; les gendarmes qui assurent notre protection et l'ensemble des Services de Santé (médecins, infirmiers-infirmières, dentistes, pharmaciens) encore présents sur la Commune.

Je formule le vœu que l'on puisse conserver tous les services indispensables au maintien et au bien être de la population.

2011 a vu :

- L'aménagement sécurisé de la route départementale 949bis en provenance de Vernoux en Gâtine jusqu'à la boulangerie, rue de la Fontaine, avec réduction de la vitesse des véhicules rendant les déplacements sur les trottoirs moins dangereux. Sur cette même route, l'enfouissement des câbles électriques est achevé, reste le bitumage du trottoir et les revêtements de la chaussée, prévus au beau temps.
- Route de Bressuire : l'évacuation des eaux pluviales afin d'éviter les inondations des maisons environnantes. Ces travaux complètent ceux qui ont été réalisés, l'an passé, rue Clémenceau (rue qui descend au lac). Ces travaux ont été utiles. Malgré la pluie des dernières semaines aucune plainte des habitants n'a été enregistrée pour maison inondée.
- Autres travaux amorcés en 2011 : les aménagements aux abords de l'église permettant la jonction de la rue du Marché à la rue de la Vendée. Ces travaux se poursuivront en 2012.
- Rue du Stade un passage surélevé, à proximité de l'école de la Charmille, sécurise les enfants et les adultes et ralentit les voitures.
- A la demande des riverains, des ralentisseurs mobiles ont été placés à l'entrée de Secondigny, route de Pougne Hérisson.
- Lors de notre grande fête automnale de Pomm'Expo, a été inauguré **l'aménagement de la fontaine**, réalisé par le Comité de Pomm'Expo. Œuvre qui honore Secondigny du Titre de « **Cité de la Pomme** ». Cette réalisation a reçu l'approbation de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France dans sa conception et ses couleurs.

Projets 2012 :

- la création d'une nouvelle piscine, sur le terrain du Camping des Effres. Vous savez que nous sommes dans l'obligation de fermer la grande piscine près du Lac. La qualité de l'eau n'est pas conforme aux normes de sécurité vu la vétusté des équipements. Le montant des travaux nécessaires à sa remise aux normes s'élevait à 900 000 € pour une ouverture au public et aux campeurs en Juillet et Août, d'où le choix de la construction d'une nouvelle piscine ouverte aux campeurs et au public sur une période de plusieurs mois. Le coût serait de l'ordre de 730 000 € et nous pourrions prétendre à des subventions à hauteur de 50 % du montant total. Ce qui n'était pas le cas pour la remise aux normes.

Une question : était-ce nécessaire de construire une piscine ?

Cette piscine sera utile, grâce à ses aménagements (pataugeoire et toboggan), elle fera le bonheur des jeunes enfants et de tous les usagers.

- Je formule le vœu que nous puissions commencer les travaux du futur lotissement, route de Pougne-Hérisson dans la continuité de celui de la Galucherie afin de satisfaire une demande de nouvelles constructions ; gage de l'évolution de notre Commune.
- En 2012, la SA HLM construira 14 logements réservés en priorité aux personnes âgées. Les travaux débuteront la 2ème quinzaine de Janvier sur un terrain près de la Maison de retraite.

Je remercie également les Adjoints et l'ensemble des conseillers municipaux qui remplissent efficacement leurs missions, ainsi que le personnel communal

chers Secondignois : Bonne et Heureuse Année 2012 !

Gérard VITRÉ,
Maire et Conseiller général